

Réunion du 09 avril 2024

Présents : Dugué, Jeanneau, Moreau, Grenon, Bate, Lhuair, Carmagnac, Julliard, Pouilloux, Chollet, Vincent,

Excusés : Guilloteau→procuration Grenon, Bureau→procuration Dugué, Durot, Delahaye

Secrétaire de séance: Mme Grenon

<<<<<->>>>>

Compte-rendu des commissions :

Travaux :

Salon de coiffure : Une couturière va s'installer prochainement dans le deuxième espace.

Logement Poste: le carreleur doit intervenir prochainement pour poser la faïence à côté de l'évier. L'entreprise Joulin a repeint les volets et doit passer voir les possibilités pour rafraîchir le séjour car la tapisserie actuelle est abîmée . Le loyer sera fixé autour de 800 €.

Ecole : les devis sont en cours d'actualisation. Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du département dès réception des nouveaux devis.

Voirie : Suite aux intempéries, il faut prévoir des travaux de voirie. La commission voirie se chargera de faire le point.

De plus un busage semble nécessaire sur le secteur chemin de la Source/chemin de la font Poirier.

M. le maire demande de contacter plusieurs entreprises pour des devis pour le broyage des accotements.

Un renfort en personnel est nécessaire pour le PATA.

Associations/Animations: La marche du cœur a comptabilisé 120 participants.

La soirée estivale aura lieu cette année le 5 juillet. La commission animation se réunira pour le choix du groupe et l'organisation du repas.

Plantations et jardins :

Monsieur CARMAGNAC s'est renseigné sur l'organisation des jardins partagés sur une commune voisine.

Plusieurs terrains ne sont pas utilisés sur la commune et pourraient s'y prêter.

En parallèle, un rendez-vous est programmé avec un organisme spécialisés dans les plantations de variétés anciennes le 16/04 en mairie.

Droit de préemption urbain :

Un DPU est arrivé en mairie concernant un hangar dans le bourg de Pérignac sur une parcelle de 698 m² pour un montant de 10 000 € + 3500 € de frais d'agence. Le conseil municipal est intéressé pour préempter sur ce bien et charge Monsieur le Maire de visiter le local et d'engager la procédure d'aliénation.

Association foncière : Monsieur le Maire rappelle la nécessité de proposer 3 personnes pour le bureau de l'association foncière.

École : pour faire face au plan vigipirate, le conseil municipal décide de positionner 3 barrières devant le portail de l'école.

Une matinée « Portes Ouvertes » sera organisée le samedi 4 mai prochain en présence des personnels enseignants et communaux (ATSEM, garderie, cantine)

La mairie de Pons organise une réunion sur le thème de la petite enfance prochainement, M. le Maire propose à Mme GRENON de représenter la commune de PERIGNAC.

SDEER : Mme Julliard précise que l'horloge est dérégulée sur le secteur de La Pouyade.

Mme GRENON et M CARMAGNAC présentent les propositions du SDEER pour un projet de

candélabres solaires. Le coût s'élèverait à 2000€ / candélabre.
Pour un équipement LED le coût s'élève à 8 000 € par site.
De plus, un devis sera sollicité pour un panneau d'information lumineux.

Maison de Santé : les praticiens ont adressé un courrier recommandé à M. le Maire afin d'obtenir le détail des charges de ménage.

DELIBERATIONS :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'arrêt des loyers sur le matériel de la boucherie au 1^{er} janvier date à laquelle le boucher a quitté son commerce sans dénoncer le bail en cours avec la commune sur ce matériel.

Questions diverses :

la future zone d'activité qui doit se développer au niveau du rond point est inscrite dans le budget 2024 de la CDCDHS.

Sécurité des bâtiments : la commission s'est réunie afin de faire le point sur le mode de fonctionnement actuel et les travaux à prévoir.

Bâches à incendie : il faut maintenant prévoir le remplissage.